



Villegresnes
Autrement



N°6

Une équipe d'ouverture au service de tous les Villegresnois

20 Février 2008

Le bulletin n° 6 qui vous est présenté aujourd'hui, résume plus de 6 mois de travail de l'équipe **VILLEGRESNES AUTREMENT**.

Il rappelle toutes nos propositions pour les familles, le sport, la culture, le patrimoine communal, l'urbanisme et l'environnement. Nous avons voulu compléter ce programme par trois éléments :

- ◆ Les principes que nous appliquerons pour faire vivre une véritable **démocratie locale**
- ◆ Le **calendrier** prévisionnel des réalisations pour les grands projets.
- ◆ Un tableau des **principaux éléments financiers** couvrant toute la durée de la mandature. Réalisé à partir de chiffrages précis, validés par des spécialistes de la construction, il permet de vérifier que le bon niveau actuel d'autofinancement sera maintenu et que l'endettement qui est appelé à croître dans les premières années de la mandature, ne dépassera pas le niveau communément admis pour une gestion communale (Une année de recettes de fonctionnement) et décroîtra ensuite à partir de 2012.

Quant aux taux d'imposition locale, nous vous assurons qu'ils ne seront pas modifiés entre 2008 et 2014.

Avec ce bulletin et ceux qui l'ont précédé, vous avez maintenant en main tous les éléments pour décider. Vous connaissez les femmes et les hommes qui composent les équipes qui se présentent à vous pour diriger la commune pour les 6 années à venir. Vous pouvez juger de leurs compétences, de leur capacité à travailler ensemble. **Vous pouvez apprécier leurs projets et le nôtre, comparer leurs programmes et nos propositions.**

L'équipe que je conduis est constituée de personnes qui forment une équipe ouverte, unie autour des mêmes valeurs, indépendante des partis politiques, soucieuse uniquement de l'avenir de notre ville. **Elle rassemble la majorité de vos élus** ainsi que des Villegresnois plus récemment engagés qui les rejoignent pour améliorer notre cadre de vie, pour donner un souffle nouveau à notre ville, et pour se mettre au service de tout Villegresnes.
















Si vous faites confiance à cette équipe, je m'engage à me consacrer uniquement et pleinement à Villegresnes.

Ensemble nous allons vivre villegresnes autrement 



Grande réunion publique de synthèse dans le préau de l'école des merles, rue d'Yerres le **Jeudi 6 Mars à 20h30**

Planification des projets

Planning des Projets	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
 <p>Achats des terrains et transfert des courts de tennis au Bois d'Auteuil</p>		<p>Achat terrains</p> 					
 <p>Esplanade du collège et parking Pironi</p>							
 <p>Gymnase ASPTT</p>							
 <p>Structure Multi-Accueils</p>							
 <p>Relocalisation des services techniques</p>							
 <p>Voirie</p>							
 <p>Résidence Séniors</p>			<p>vente terrains de tennis</p> 				
 <p>Centre de loisirs</p>							
 <p>Rénovation du Château</p>							
 <p>Parc du Château</p>							
 <p>Remise en état des écoles</p>							
 <p>Maison des jeunes et, selon consultation, réhabilitation Ferme</p>							
 <p>Aménagement du Fief</p>							

Un programme e

Améliorer le cadre de vie et la tranquillité des Villecresnois en y apportant toutes les améliorations attendues

- ① En matière d'habitat s'en tenir à l'application du Programme Local de l'Habitat qui prévoit la construction de 293 logements dont 128 logements dits sociaux sur 6 ans (de 2008 à 2013) en privilégiant les petites opérations immobilières s'intégrant harmonieusement dans la ville
- ② Apporter progressivement des réponses à la question du stationnement en centre ville (Zone bleue, chasse aux véhicules ventouses, dépose minute pour les écoles.....)
- ③ Mettre en place, après concertation, un plan de circulation apaisée intégrant des voies pour vélos, piétons et personnes à mobilité réduite
- ④ Procéder à la mise en sécurité et réfection de l'esplanade du collège et du parking Didier Pironi
- ⑤ Conclure un Contrat Local de Sécurité qui est un document, élaboré conjointement par le Préfet et le Procureur de la République, après concertation avec le maire. Le CLS fixe les priorités et les objectifs à atteindre en matière de sécurité, ainsi qu'un plan d'action comprenant les mesures à mettre en œuvre. Il repose dans une large mesure sur la prévention.
- ⑥ Poursuivre le plan de réfection de la voirie et des trottoirs
- ⑦ Réhabiliter les sentiers de liaison verte
- ⑧ Améliorer l'accessibilité aux bâtiments publics
- ⑨ Mieux entretenir la ville et ses espaces verts

Valoriser le patrimoine communal

- ⑩ Faire du Fief un véritable pôle d'une dynamisation générale de l'activité culturelle
- ⑪ Mettre à l'étude le devenir de La Ferme de la rue de Cerçay et entamer rapidement une vaste concertation publique à son propos. Déménager les services techniques qui y sont implantés
- ⑫ Engager une réflexion pour la réhabilitation du Château
- ⑬ Intégrer la problématique des économies d'énergie dans toutes les opérations de construction (normes HQE) et réaliser un bilan énergétique pour les bâtiments municipaux
- ⑭ Doubler les dépenses engagées pour la réfection et la mise aux normes des bâtiments scolaires (200 K€ par an au lieu de 100 K€ actuellement)

Donner à notre ville une ambition nouvelle en matière d'équipements et de services aux familles

En matière d'équipements :

- ⑮ Construire une maison de la petite enfance d'une capacité d'accueil de 40 enfants en complément des structures existantes
- ⑯ Reconstruire complètement le centre de loisirs dont la vétusté est indigne d'une ville comme Villecresnes
- ⑰ Offrir aux jeunes un lieu qui leur soit spécifique, avec des activités encadrées ainsi qu'un espace multisports
- ⑱ Implanter une résidence pour seniors près du centre ville (financement privé)
- ⑲ Acquérir l'espace tennis du Bois d'Auteuil et y transférer les courts situés actuellement rue d'Yerres
- ⑳ Engager un partenariat avec l'ASPTT pour un nouveau gymnase
- ㉑ Installer une commission pluridisciplinaire pour la création d'un nouveau collège

en quatre points

En matière de services :

- 22 Signer avec La Poste, une convention de mise à disposition de la piscine du Bois d'Auteuil de plusieurs années afin de l'ouvrir chaque été avant d'en étudier l'acquisition et la couverture éventuelles dans un cadre intercommunal
- 23 Organiser une concertation permanente avec les associations par la mise en place d'une conférence annuelle des Présidents pour faciliter l'émergence de projets communs et une meilleure coordination des manifestations culturelles et sportives
- 24 Mettre en place un nouveau système de subventions fondé sur un réel partenariat personnalisé entre la ville et les associations porteuses de projets
- 25 Accompagner et soutenir de façon permanente les associations dans leurs démarches administratives et juridiques. Repenser totalement la journée des associations
- 26 Faire une analyse de l'offre en matière sociale (services, entreprises, associations à caractère social - publiques et privées) et tout au long de la mandature, s'efforcer d'ajuster cette offre aux besoins. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fera annuellement une analyse des besoins sociaux et les élus municipaux au CCAS travailleront en étroite collaboration avec les administrateurs proposés par les associations (familiales, de retraités, de handicapés, de lutte contre les exclusions)
- 27 Créer un comité de jumelage afin d'offrir à Villecresnes une ouverture sur l'Europe, et à nos enfants l'opportunité de renforcer leur apprentissage d'une autre langue. Le Portugal et la Grande-Bretagne sont parmi nos premières orientations
- 28 Optimiser la gestion des salles et offrir des espaces de stockage pour le matériel

Développer les emplois et les recettes fiscales liées à l'activité économique

- 29 Rien n'a été fait jusqu'à présent pour préparer l'implantation d'entreprises de qualité. En l'absence de réserve foncière qui aurait dû permettre un développement de l'emploi et la création de richesse économique, nous avons pour objectif d'assurer sur la friche industrielle de La Poste, grâce à la Communauté de Communes, un développement économique compatible avec notre identité "Zone Naturelle d'Équilibre" :

- En s'appuyant sur le développement des pôles de compétitivité de l'Est parisien
- En recherchant des PME productrices de Haute Valeur Ajoutée
- En privilégiant les éco-activités

Eléments financiers de la mandature

Par année (en milliers d'Euros)	2000*	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes de gestion		8 454	8 656	8 786	8 931	9 199	9 392	9 587
Dépenses de gestion		6 876	7 303	7 422	7 543	7 666	7 893	8 024
Epargne de gestion		1 578	1 353	1 364	1 388	1 533	1 499	1 563
Frais financiers		316	302	344	331	390	367	343
Epargne brute		1 262	1 051	1 020	1 057	1 143	1 132	1 220
Amortissements du capital courant		509	505	2 126	604	618	615	591
Dépenses d'investissement hors dette		6 256	4 240	3 846	3 868	1 466	1 498	1 716
Recettes d'investissements hors emprunt		1 349	1 934	1 521	1 642	923	981	785
Emprunt		1 904	1 760	1 931	1 773	18	-	302
Prêt relais		1 550						
Recettes diverses		700		1 500				
Encours de la dette au 31/12	7 400	5 566	6 821	6 626	7 794	7 193	6 578	6 289
Taux d'endettement (Endettement/RRF)	104%	65%	78%	68%	86%	77%	69%	65%

Pour mémoire, l'année 2000 est la dernière année des mandats de Pierre Gravelle



La démocratie locale est un impératif

Une véritable démocratie locale doit permettre :

- ✓ D'améliorer le vécu quotidien des Villecresnois
- ✓ D'écouter ce qu'ils ont à dire quelles que soient les opinions exprimées
- ✓ D'apporter une véritable rupture en matière de gouvernance
- ✓ De rendre l'information accessible et à la portée de tous

Nos propositions se déclinent en trois thèmes :

1. Une réforme de l'information municipale

- ✓ La communication sera centrée sur le travail de l'ensemble de l'équipe municipale et sur les grands axes de sa politique. Elle sera orientée vers les projets à venir plutôt que sur les manifestations passées.
- ✓ Un bulletin d'information municipale rénové, plus vivant et plus précis, rendra compte de l'action de tout le conseil municipal et en présentera la synthèse.
- ✓ En fonction des thèmes, le vecteur le mieux adapté permettra la plus grande diffusion de l'information (bulletin municipal, lettre d'information, site Internet, affichage, publication, réunion publique).

2. L'écoute et la consultation de la population

- ✓ Un **service d'accueil** permettra de recevoir les remarques, voire les doléances des habitants qui pourront soit les consigner sur un **cahier d'observations** accessible à tous soit utiliser le site Internet de la commune pour y déposer un message.
- ✓ Un **Médiateur municipal** sera mis au service de la population pour garantir une réponse rapide aux questions posées.
- ✓ La réalisation d'**enquêtes régulières** permettra d'anticiper les besoins des habitants.

3. Une Nouvelle Démocratie Locale

- ✓ Une campagne d'explications, d'écoute et de consultation sera organisée avant toute décision portant sur un projet majeur. Le référendum sera utilisé si nécessaire comme outil d'arbitrage.
- ✓ Nous mettrons en place un réseau de **correspondants de quartier** (habitants de Villecresnes, élus et non élus) qui constitueront l'**interface** permanente et connue du quartier avec la municipalité afin de lui remonter les problèmes, et d'organiser des rencontres de proximité périodiques.
- ✓ Une **réunion annuelle de toute l'équipe municipale** sera organisée avec les Villecresnois pour **rendre compte** de la mise en œuvre du programme et être à l'écoute des attentes nouvelles.
- ✓ L'opposition pourra siéger dans tous les **organes de représentation municipaux** et notamment au sein du Conseil Communautaire. Elle recevra l'ensemble de l'information et bénéficiera pleinement de son droit d'expression et de propositions.

Liste "Villecresnes Autrement" pour les élections municipales du 9 Mars



Daniel WAPPLER
Retraité. Ancien cadre dirigeant d'un Groupe industriel
Officier dans l'Ordre National du Mérite

Ce 6^{ème} Bulletin d'Information est le dernier qui présente notre programme. Si vous avez des questions, interrogez-nous sur notre site Internet ou appelez-nous. N'oubliez pas de voter par procuration si vous n'êtes pas là les 9 et 16 Mars. Le 1^{er} tour sera déterminant pour l'avenir de Villecresnes. Vous pouvez garder le cadre de vie de Villecresnes tout en vous tournant vers l'avenir. Nous souhaitons de bonnes vacances scolaires à tous.



Dominique CARON
Cadre bancaire



Bernard STEIN
Retraité. Ancien responsable financier d'une société notariale



Annie-France VIDON
Retraîtée. Ancienne chef d'entreprise



Didier GIARD
Chef d'entreprise. Maître de conférences associé Paris XII
Officier dans l'Ordre National du Mérite



Agnès EKWE
Cadre de la fonction publique territoriale



Jean-René CULLIER de LABADIE
Directeur de l'environnement dans un Groupe industriel



Anne-Marie MARTINS
Chef comptable d'un foyer d'hébergement et de vie pour handicapés



Stéphane RABANY
Ingénieur informaticien



Marie-Suzanne CHARLOT
Formatrice consultante



Richard CLAPIÈS
Ingénieur chimie environnement



Patricia KANDEL
Assistante dentaire



Jean-Paul TEXIER
Médecin



Sonia JAIL
Intermittente du spectacle



William ROSTENE
Directeur de recherche à l'INSERM



Dominique DEKICKI
Retraîtée. Ancienne directrice d'école maternelle



Stéphane DEYSINE
Cadre de la fonction publique territoriale



Edwige JUILLET-LECOQUEN
Ancienne assistante d'étude et gestion de chantier dans les TP



Yannick SKOEZ
Cadre supérieur de PME



Sylvie LELARGE
Infirmière



Bernard VIGOUREUX
Horticulteur



Geneviève BALLOT
Retraîtée de France Telecom
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite



Christophe HONDEMARCK
Ingénieur systèmes d'information et de télécommunication



Monique BEULZ
Retraîtée



Patrick ESMILAIRE
Responsable pour la France d'une entreprise européenne



Marianne GIRAUD
Responsable d'association



Ramdane HAMROUN
Agent technique en collectivité territoriale



Sylvie DELANEAU
Secrétaire de direction



René REBUFFAT
Retraité. Ancien responsable de service après vente

Nous vous encourageons à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions ou tout simplement nous apporter votre soutien.

Vous pouvez consulter notre site : **www.villecresnes-autrement.fr** ou par téléphone : 01 45 95 07 85
"Local de campagne" ouvert au 4 rue de Cerçay samedi de 10h à 12h et dimanche de 10h30 à 13h